

Alors qu'un tiers des Français ont du mal à payer leur facture d'énergie (étude Médiaprism, 2014), les tarifs réglementés du gaz naturel pour les particuliers vont augmenter de plus 5 % en 2017.

Dans le même temps, le prix de l'électricité devrait également augmenter pour les particuliers, conséquence notamment du rattrapage des factures en raison de l'annulation par le Conseil d'Etat du gel des tarifs décidé en 2014 par le gouvernement.

Côté essence, une hausse de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) de 1 centime par litre de gazole et une baisse de 1 centime par litre d'essence sont prévues.

Les péages autoroutiers seront également en hausse en 2017 pour compenser le gel des tarifs autoroutiers décidé en 2015 par le gouvernement alors que les dividendes versés aux actionnaires des dites sociétés ont plus que doublé en 2016.

Face à ces dépenses contraintes, la question centrale est bien celle du pouvoir d'achat des consommateurs en baisse constante depuis 2008, malgré la hausse récente relative due à l'effondrement des prix du pétrole. Dans le même temps, le PIB par habitant ou l'indice de développement humain de la France ne cessent de décroître.

Pour l'AFOC, il ne revient pas aux consommateurs de payer les avatars des choix de politique de financement des entreprises d'énergie ou d'autoroutes ou les errements gestionnaires de l'Etat.

Aussi, une fois de plus, l'AFOC demande aux pouvoirs publics de ne pas puiser indéfiniment dans le porte-monnaie des consommateurs, déjà fortement touchés par le chômage, la précarité, la hausse du coût de la vie, la hausse des cotisations des mutuelles et des assurances... et rappelle que sans consommation, pas de croissance.

Paris, le 6 janvier 2017

La Secrétaire Départementale  
Michèle MACRON